

2024 : 50^{ème} anniversaire du 14 février 1974

2024

50 pages

pour les 50 ans de

FEVRIER 1974 A CHALVET

L'histoire choisie et l'histoire "oubliée"

Yves-Léopold MONTHIEUX
Contrechroniques

Aux lecteurs,

Le présent document est la compilation de Contrechroniques produites par l'auteur et parues dans la presse martiniquaise pendant les 25 dernières années. Il contient quelques-unes de ses principales interventions sur les événements dramatiques qui se sont déroulés en février 1974 sur l'habitation de Chalvet, à Basse-Pointe.

Certaines redites apparaîtront à la lecture d'articles écrits à des dates différentes. Il n'aura pas toujours été possible de les supprimer sans contrarier la compréhension des textes.

Le lecteur voudra bien l'en excuser.

En guise de préface

« *Pawol an bouch pa chaj* », cet adage de la langue créole pourrait traduire la maxime judiciaire « *La plume est servie mais la parole est libre* ». Sauf que la liberté de parole ne semble pas avoir de limites en MARTINIQUE et que la plume est toujours invitée à s’y plier. Sinon, gare !

Ainsi donc, après l’abolition de l’esclavage signée par le gouvernement provisoire français le 27 avril 1848, mais réputée remportée le 22 mai 1848 par les seuls moyens des esclaves ; après la transformation, par un autre gouvernement provisoire, des « *dernières colonies* » en départements d’outre-mer pour mettre fin aux visées des USA sur les Antilles françaises ; après le désaveu par la Commission STORA d’historiens et autres intellectuels à propos de *décembre 1959* ; nous célébrerons bientôt le cinquantième anniversaire des événements tragiques du 14 février 1974 à BASSE-POINTE, encore expurgés d’éléments essentiels de l’histoire.

Or, sans la lutte entre le parti indépendantiste trotskyste, Groupe Révolution socialiste (GRS) et le Parti communiste martiniquais, commencée lors des précédentes élections municipales de la commune d’AJOUPA-Bouillon ; sans la poursuite de l’action sur le plan syndical par ce mouvement qui comptait dans ses rangs Rénor HILMANY ; sans la défaillance de la CGTM dans le secteur de la banane et l’émergence ou l’activisme de l’ambitieux syndicat en formation (la future UGTM) qui était soutenu par l’UGTG de Guadeloupe ; sans les luttes intestines des *gauchistes* entre les trotskystes, maoïstes, castristes, guevaristes ou même des staliniens en mode ALBANIE de certains militants, tous présents sous les bananiers de BASSE-POINTE ; bref, en l’absence de toutes ces occurrences, les justes revendications salariales des ouvriers agricoles ne se seraient pas terminées par

le drame que l'on sait. C'est d'ailleurs l'opinion d'un des témoins le plus direct et le mieux informé de l'ensemble des événements, le curé de la paroisse du LORRAIN – AJOUPA-BOUILLON. C'est aussi l'avis d'un historien, aujourd'hui vénérable, ayant participé aux événements de l'époque.

Par ailleurs, si l'on peut comprendre que l'intérêt médiatique et politique se soit porté sur les morts qui survinrent sur l'habitation du nord, il est dommage que l'histoire ait « oublié » que cette tragédie n'a été que le point paroxystique d'un mouvement social bien plus large, qui avait commencé dès l'année précédente. En effet, l'histoire n'a pas retenu que les faits se sont produits au cours de la décennie la plus agitée qu'a connue la Martinique depuis la création des départements d'OUTRE-MER. De même, leur relation officielle ainsi que le film de Camille MAUDUECH ont en grande partie occulté le rôle essentiel du Groupe révolution socialiste dont la présence sur le terrain remonte à l'époque de l'élection d'Edouard JEAN-ELIE à AJOUPA-BOUILLON. La cinéaste est parfois accusée d'avoir, au détriment du GRS, pris le parti de groupuscules dont certains membres sont parvenus à se faire élire grâce à Alfred MARIE-JEANNE¹.

Quoi qu'il en soit, les deux morts de CHALVET ont mis un terme à une période de mouvements sociaux dont l'ampleur avait été rarement atteint en Martinique par son importance, sa variété et sa durée. Tour à tour ou concomitamment, quasiment tous les

¹ Alfred MARIE-JEANNE s'était toujours méfié du Groupe révolution socialiste, le parti indépendantiste le plus ancien de la Martinique et le mieux structuré après son parti, le MIM. Depuis sa création en 1971 et la notoriété de certains de ses membres, le GRS n'a jamais eu qu'un seul élu, le maire et conseiller général d'AJOUPA-BOUILLON, Edouard JEAN-ELIE. En 1983, ce dernier rejoindra le PPM où deux autres transfuges du GRS, Edouard DELEPINE et Jean-Claude DUVERGER, l'avaient précédé.

secteurs d'activités avaient été touchés par la grève dont le syndicat CGTM avait été chef de file. On avait pu parler de grève générale perlée. En plus des mouvements dans le bâtiment ou le port, des perturbations allaient concerner les services de la SECURITE SOCIALE, de l'Electricité (SPDEM) et même de la presse. Aussi, le quotidien FRANCE-ANTILLES avait dû faire appel à des personnels métropolitains pour continuer de paraître. Dans cette chaude ambiance, la CGTM n'avait pas eu de mal à rameuter ses forces pour prêter mainforte à sa section bananière du nord, mise à mal par les gauchistes venus de toutes parts, le jour de l'enterrement d'HILMANY.

Dès avant la mort de ce dernier, les autorités préfectorales et de police qui se trouvaient à Fort-de-France aux prises d'une agitation sociale permanente, avaient craint la venue à Fort-de-France des ouvriers agricoles. Le début de cette agitation peut se situer en 1971 avec la visite houleuse en Martinique du Ministre d'Etat de l'Outre-Mer, Pierre MESSMER. Cette crainte était partagée par le jeune directeur de cabinet Jean-Franklin YAVCHITZ pour qui une éventuelle confrontation dans la ville avec ces hommes endurcis était bien plus risquée que les habituelles empoignades avec les étudiants. Les drames intervenus sur le site allaient justifier ses craintes. Selon des sources policières proches du ministre de l'Intérieur et révélés par la presse nationale, les évènements de CHALVET auraient été manigancés par le GRS, de sorte que la dissolution de ce parti avait pu être envisagée. C'était l'époque où plusieurs mouvements révolutionnaires issus de l'esprit de 1968 avaient été dissous. On peut imaginer l'effet qu'aurait pu provoquer une telle décision après la mésaventure de l'OJAM. En définitive, les morts allaient faire oublier une crise sociale bien plus large. Devenus des historiens ou des élus, « *les anciens combattants* » de CHALVET font une totale abstraction d'opérations et d'agissements essentiels qui se sont déroulés sur

les lieux et ont eu le tort d'être peu conformes au discours idéologique de la doxa. Leur révélation pourrait faire de l'ombre à l'héroïsme des défunts et la réputation des rapporteurs, sans lesquels CHALVET ne serait pas CHALVET.

Mais c'est un pan entier de l'histoire sociale de la Martinique qui a été occulté. Les petits-enfants ne sauront pas que durant la décennie tumultueuse de 1970, il s'est trouvé deux années particulièrement agitées (1973 et 1974) qui, même en l'absence des événements de CHALVET auront constitué l'un des moments les plus marquants du mouvement revendicatif martiniquais. Le pas de clerc d' Aimé CESAIRE qui avait menacé de démissionner de son mandat de député acquis en 1973 en cas de refus par l'Etat d'entendre la revendication autonomiste, n'en fut que l'un des éléments. Aussi, le lecteur retrouvera au début de cette brochure l'entretien paru dans ANTILLA 1077 le 11 février 2004. Chacun pourra donc lire ou relire les propos du père Le QUERE, un témoin privilégié des événements qui a toujours été, jusqu'à ce jour, *mé-ti-cu-leu-se-ment* ignoré par les historiens et les professeurs, la presse et le cinéma, les livres et les brochures.

L'auteur

DOCUMENT ESSENTIEL

« **Affaire Chalvet : un autre regard** » **Interview réalisée par l'hebdomadaire ANTILLA** **N° 1077 du 11 février 2004**

Arrivé à trente-trois ans à la paroisse du Lorrain, le Père Le Quéré a été témoin d'un bon nombre d'événements de la tragique grève des ouvriers agricoles de 1974. Alors qu'en 2004 on commémore les trente ans de cet événement, nous vous proposons un angle inédit narré par l'un des acteurs spectateurs qui n'en a jamais parlé jusqu'à ce jour.

Antilla : Vous avez été un des témoins de Chalvet dont on commémorera le trentième anniversaire cette année. Quels sont les souvenirs que vous avez de cette partie de l'histoire madoisienne ?

Père Yves Le Quéré – Je suis arrivé au Lorrain (et à Ajoupa-Bouillon) en octobre 1973, et à mon arrivée, le prêtre précédent m'a présenté les bâtiments, et me disait : « Voilà la salle que l'on appelle la salle des œuvres qui peut contenir deux cents à deux cent cinquante personnes, au rez-de-chaussée, et puis, il y a des salles en haut.

Elle sert pour le catéchisme, la réunion des parents. Mais tu sais, je la prête aussi, de temps en temps, aux syndicalistes du

monde de la banane. Etant donné que M. Pernock, le maire, ne veut pas donner de salle aux syndicats.

Alors tu feras comme tu voudras ». Je dis : « Bon d'accord, aucun problème ». Et puis voilà qu'effectivement, en fin novembre, j'ai une demande de la CGTM pour une réunion conduite par M. Lamon, dans la salle. Je dis : « Oui d'accord, vous pouvez utiliser la salle ». La réunion s'est passée un dimanche matin, très bien, dans le calme.

Et j'avais réfléchi parce que, déjà, à ce moment-là, des menaces de tensions commençaient, ça n'allait plus tellement au niveau du secteur bananier, des ouvriers agricoles en particulier mal payés. Et voilà, ça se passe bien, comme je vous l'ai dit.

Au mois de janvier, le 2 janvier, j'ai deux personnes, deux femmes d'Ajoupa-Bouillon qui viennent me trouver en me demandant la salle pour une réunion en faveur des ouvriers agricoles qui allaient se mettre en grève, étant donné la situation raiment précaire qui était la leur. J'ai dit : « Oui, il n'y a pas de problème ».

Quatre ou cinq jours après je reçois la visite d'un petit groupe de personnes qui viennent me dire : « Comment ça, vous avez prêté la salle à ces gens-là ... ce sont des révolutionnaires ! Ils n'ont rien à voir avec la banane ! Ce sont des intellectuels de Fort-de-France, ils veulent foutre la pagaille ! etc. Il faut que vous supprimiez cette réunion ! » Moi, je leur dis : « je ne suis pas d'accord pour supprimer, j'ai prêté, j'ai dit oui, c'est oui. Je ne peux pas retourner sur ma décision... ». « Ah, vous allez voir, ça va chauffer, si c'est comme ça, vous allez regretter ». J'ai dit : « non, je ne vais pas regretter ».

Et puis, en réfléchissant, je m'aperçois que les deux dames en question étaient deux employées municipales d'Ajoupa-Bouillon

dont le maire, M. Jean-Elie, venait d'être élu, je crois, au mois de mai de l'année précédente.

Antilla : De quel parti ?

Père Yves Le Quéré - Du GRS. Du Groupe Révolution Socialiste. Et voilà. Le jour de la réunion arrive, un samedi matin.

Et je vois deux personnes âgées qui montent, qui rouspètent. « On nous a empêchés de monter au presbytère ! ». Je dis : « Mais comment ça on vous a empêchés de venir au presbytère ? ». « Oui il y a des gens qui font barrage en bas pour empêcher les gens de monter au presbytère ».

Alors on leur a dit on vient pour payer les confréries, ils nous ont laissé passer ». Je regarde et, effectivement, je vois comme un cordon au bas du petit morne qui monte de l'église au presbytère. Et qui empêchait les gens d'entrer au presbytère. Au bout de quelques temps je m'aperçois qu'il y a quelques attractions. Je dis : « Hou la la, ça commence ».

Antilla : C'étaient des civils ce petit groupe de personnes ?

Père Yves Le Quéré - Oui c'étaient des civils. Alors tout à coup au bout d'une demi-heure, je vois un groupe qui entre par le fonds du presbytère, par la route qui longe le cimetière et qui passe devant la gendarmerie. Et là, la porte du jardin était ouverte, donc ils sont entrés par là et ont investi la salle. C'était le groupe qui avait demandé la salle.

Antilla : Et le groupe qui était en bas ?

Père Yves Le Quéré - Et le groupe qui était en bas, c'étaient les militants de la CGTM. Et les autres ils étaient du nouveau syndicat UGTM. Alors quand la CGTM a vu qu'elle avait été eue, ils sont montés dans la salle et se sont mis en arrière.

Et puis, là, ça a commencé. Alors, un brouhaha, des disputes. Ho la la ... je me suis dit : « comment ça va se terminer ? ... » Alors, au bout de quelque temps, je me dis : « il faut quand même que je... » Alors, je vais les voir et je vais essayer de les raisonner.

Antilla : Et c'étaient des disputes à propos de quoi ?

Père Yves Le Quéré - A propos des ouvriers agricoles. C'était en fait, un syndicat ancien qui se faisait supplanter sur le terrain par un syndicat nouveau, UGTM, donc plutôt révolutionnaire, gauchiste, issu précisément du groupe de M. Jean-Elie.

Antilla : Le maire d'Ajoupa-Bouillon...

Père Yves Le Quéré - Bon alors je vais, je leur explique. Et je vois effectivement, devant, ça n'avait pas l'air d'être des ouvriers agricoles. C'étaient plutôt des intellectuels. Je ne dirai pas les noms. J'en connais quelques-uns (sourire). Et au fond, ils rouspètent, ils rouspètent : « Bon kité labé-a palé ! ».

Moi, je dis : « Bon, vous êtes en réunion, je vous ai prêté la salle, vous vous disputez... Ce n'est pas comme ça vous allez défendre l'intérêt des travailleurs de la banane.

Il faut vous mettre d'accord, d'ailleurs, si je vous ai prêté la salle, c'est pour une réunion, pas une désunion... » Mais à ce moment-là, je n'avais pas encore bien compris le pourquoi de ces disputes. Si ce n'est que les autres, la CGTM, disaient que c'était un groupe révolutionnaire qui foutait la pagaille. Alors je demande les cartes : « qui a sa carte syndicale ? » Alors ceux du fond m'amènent tous leur carte syndicale.

Ceux de devant n'avaient pas de carte syndicale. Oh la la, ça disputait : Je dis : « Puisque c'est comme ça, ce n'est pas la peine... C'est dommage, les ouvriers de la banane ont besoin de vous pour que vous les défendiez, c'est une juste cause, ils sont

vraiment très, très mal payés, il faudrait quand même les défendre. Et ce n'est pas de cette manière-là que vous allez les défendre correctement ». Et j'ajoute : « Quand vous vous serez mis d'accord, vous reviendrez et je vous prêterai la salle. Mais pour aujourd'hui, je pense que ce n'est pas nécessaire ». Ils sont tous sortis sagement. Mais dehors, il y a eu altercation quand même. Voilà. C'était au mois de janvier. J'ai tout noté dans le journal paroissial du Lorrain.

En tout cas, toujours est-il que quelques jours après (la grève avait commencé), un matin, je me souviens, il faisait sombre, le ciel était bas, il n'y avait pas un chat dans les rues du Lorrain. Et tout à coup il y a eu un groupe d'ouvriers agricoles qui passe, avec coutelas, assez mal vêtus, d'ailleurs. On voyait que c'étaient des ouvriers qui allaient au travail dans la banane.

Et par la suite j'avais appris qu'ils sont passés dans les hangars de banane, que ce soit à Fond Brûlé, Vive, etc. Et ils arrivent à Chalvet. Et là à Chalvet, ce qui s'est passé ... il y a eu certainement de la part de la préfecture beaucoup d'erreurs. Très graves même. Au niveau de Chalvet, voyez, il n'y avait que des plantations d'ananas. On ne va pas dans les ananas comme ça si on n'a pas des bottes et les affaires qu'il faut.

Et là, je ne sais pas, c'était un ordre de la préfecture probablement : on demandait aux gendarmes de se mettre par-devant le cortège et un autre groupe de gendarmes par derrière pour les coincer, pour qu'ils se dispersent. Mais ça leur était difficile de se disperser dans les ananas. Et là, ils étaient à Vivé (??) Il n'y avait pas d'arbres. Maintenant il y a des arbres là, mais dans le temps il n'y en avait pas.

Et bon, à l'arrière probablement, les gendarmes ont dû trop pousser, et puis il y en a eu un qui a été blessé à coups de coutelas et ils allaient, paraît-il l'achever. Enfin, c'est une version qui m'a

été donnée (des deux côtés différents, d'ailleurs). Et comme les gendarmes ont vu qu'ils allaient achever leur homme qui était à terre, alors, ils ont rafalé.

Antilla : Ils ont rafalé où ?

Père Yves Le Quéré - Ils ont rafalé dans la foule. Et il y a eu un, Ilmany, qui a été blessé à mort.

Antilla : Certaines versions parlent d'un hélicoptère...

Père Yves Le Quéré - Je n'ai pas eu cette version. Mais pour l'hélicoptère, j'ai une autre précision à donner, mais c'était après. Pour les obsèques de M. Ilmany. Donc Ilmany est décédé. Monseigneur Marie-Sainte m'appelle, il me dit : « je voudrais voir la famille ».

Je vais avec lui pour voir la veuve et les enfants, on parle et l'enterrement est fixé. C'était le jeudi à seize heures. Effectivement, ce jeudi-là je descends en ville, à l'Evêché, et au retour de l'évêché, là où est France-Antilles, je vois la Supérieure des Sœurs de l'hôpital du Lorrain qui faisait du stop. Alors je la prends en stop.

Et je lui dis : « J'ai entendu tout à l'heure à la radio que ça va barder au Lorrain ce soir, ils appellent tous les gens à venir manifester pour les obsèques d'Ilmany... Comment ça va se passer ? » Elle me répond : « Eh bien si vous voulez on va s'arrêter à l'hôpital du Lamentin et on va voir la sœur Claire, on va voir si Ilmany est toujours à la morgue ». Je vais avec la Sœur Claire à la morgue et elle me montre effectivement le corps d'Ilmany qui était là (il était midi à peu près) tout nu, avec... On voyait qu'ils avaient fait l'autopsie, ils avaient recousu... J'entends encore à la radio : « Tous cet après-midi au Lorrain, à seize heures... ». Dix minutes après mon arrivée au Lorrain, le maire Pernock m'appelle, en me disant : « Voilà, vous allez faire l'enterrement de M. Ilmany à tout

à l'heure à deux heures et demie ! ». « M. le Maire... ce n'est pas possible ... deux heures et demie ».

De toute façon j'ai vu il y a quelques instants, le corps au Lamentin, il n'était même pas encore en bière... ». « Si, si, si, j'ai donné l'ordre pour que le corps arrive ici à deux heures et demie et que vous fassiez l'enterrement tout de suite ! ».

Antilla : Comment avez-vous réagi ?

Père Yves Le Quéré - J'ai dit : « il n'en est pas question, M. le maire. Là, il n'en est pas question. C'est la famille qui décide, ce n'est pas vous ni moi. Moi, j'ai dit à la famille seize heures, je maintiens seize heures ! ». Il se fâche en me disant : « Vous serez responsable des événements qui vont se produire ! » Je lui réponds : « Moi, je n'y peux rien... au contraire ! Si je fais l'enterrement à deux heures et demie, c'est moi qui vais tout prendre ! ».

Monseigneur Marie-Sainte m'a dit qu'il pensait célébrer la messe pendant l'enterrement, alors que deux ou trois mois auparavant, on avait décidé qu'il n'y aurait plus de messe aux enterrements. Vers trois heures je reçois de nouveau un coup de fil de la Guadeloupe. C'était l'UGTG qui me demandait de transmettre un message de sympathie aux militants UGTM de Martinique. Je prends le message et je vais à l'église. Au lieu d'aller par l'intérieur de l'église, je vais par le fond. Et quand j'arrive au fond... Quand j'ai vu ça... Mon Dieu... Une cohue ! Des gens avec des drapeaux rouges, une pagaille monstre... J'entends :

- E ki sa vié blan an ka vini fè la ?
- Kitéy, kitéy ! Sé labé a...
- Ah cé labé a...

Ils me passent leur porte-voix et je lis le message. « Ah ! mési misié labé, mèci misié labé ! ». Et je retourne au presbytère. Monseigneur Marie-Sainte arrive à quatre heures moins le quart et je lui décris un peu la situation et lui confie : « Je ne vois pas comment je vais assurer la messe... ». Il n'y avait pas un chat au Lorrain, pas la chorale, il n'y avait que des gens venus de je ne sais où.

Et particulièrement excités. « Oui on peut se passer de la messe ». Donc on descend, il est quatre heures, quatre heures cinq. On voit quelques journalistes, là sourire). Monseigneur Marie-Sainte me dit : « Bon, tu vas chercher le corps au fond ». « Ah bon... ». « Je vais attendre ici ». Je vais au fond, je commence ma prière et, à peine ai-je commencé que quel-qu'un vient me dire : « Eh ! Misié labé ! Non, non, sé pa jodi a nou ké fè lentèrman an... Nou pas sav si sé Ilmany ki an bwet là, fanmi an pa dako, i pa wè ko misié a, i pas av si sé li ki adan ! Nou ké fè en Kont otopsi ». « Ah, ben, écoutez, il faut que je voie la famille, Monsieur... ! » Avec la foule, le bruit, je ne l'avais pas reconnu tout de suite, alors que je le connaissais bien.

Antilla : C'était qui ?

Père Yves Le Quéré - C'était M. Cerland, le maire communiste du Macouba qui me dit : « Non, la famille, elle est là, elle est dans la sacristie... ». Je vais voir la famille. Là j'entends qu'il y en a dans la foule qui se mettent à rouspéter : « Non ! cé jodi a lentèrman ! »

Nou ké ouvè bwet la, nou ké wè si sé Ilmany ki adan, et si i adan, kouté labé, ou ké fè lentèrman. Si ou pa lé fèy, nou ni an lot labé ki ké fey ban nou ». Arrivé à la sacristie, la famille me confirme qu'elle n'a pas vu le corps du défunt. Sur le cercueil, il y avait un régime de banane, en dessous également, avec une

inscription : « Mort pour soixante-six ou soixante-deux francs »². Je ne me rappelle pas exactement du chiffre. Après avoir vu la famille, je m'avance vers Monseigneur Marie-sainte et lui dis : « Je ne sais pas ce qui se passe... ». Il me dit : « Bon, écoute, je m'en vais, ce n'est pas la peine que je reste là... ». « Non, ce n'est pas le moment de partir... ».

Il était trouillard, le bonhomme (sourire). Je m'en vais et je dis aux gens rassemblés : « l'enterrement n'aura pas lieu aujourd'hui, je suis navré, la famille m'a dit qu'il y aura une contre autopsie ». Je remonte au chœur et tout à coup j'entends : Bo ! Bo ! Bo ! Bo ! De gros coups de marteau. Et puis, wop ! Tout le monde a disparu. Plus de cercueil. Ils étaient partis avec !

Quelques instants après, je reçois un coup de fil de M. Pernock : « Voyez-vous ce que je vous avais dit ! Alors, paraît-il que le corps a disparu ! ». « Ah moi, je ne sais pas s'il a disparu... Il est parti de l'église, en tout cas ! Ah ! je peux vous le dire, il n'y est plus ! ». Mais dans quelle direction sont-ils allés ? ». « Alors, moi, je ne sais pas... Il y avait tellement de cohue que je ne sais pas si c'est vers le Marigot ou vers Basse-Pointe qu'ils sont partis ».

Et vers les six heures, le soir, M. Cerland (maire communiste de Macouba) vient me voir : « Ecoutez, Père, vous savez que le corps est chez moi... ». « Ah bon ? ». « Vous avez vu un peu... Là on aurait fait l'enterrement dans une pagaille pareille. C'est inadmissible ! Alors c'est un stratagème que j'ai eu pour qu'on ne fasse pas l'enterrement aujourd'hui. Est-ce que vous pouvez faire une veillée ce soir chez moi, à la maison ? ». Ce qui s'est passé, c'est que, quand les gens ont ouvert le cercueil, ils ne savaient pas

² NDLA d'après la presse de l'époque.

comment découper le zinc. Et Cerland a dit : « Emmenez-le chez moi, j'ai mon voisin qui est plombier... ». Ce qui était vrai.

Je lui demande : « Mais c'était bien lui qui était dedans ? ». « Oh, mais on n'a même pas regardé. Bien sûr que c'était lui qui était dedans ». « C'était un stratagème pour retirer le cadavre des mains du syndicat UGTM pour que la CGT puisse reprendre ».

« Mais M. le Maire, quand se passera l'enterrement ? ». « Demain ». « M. le Maire, je veux bien, mais à condition que ça se passe dans l'ordre. Je ne veux pas de pagaille. Je ne veux aucun drapeau, de quelque couleur qu'il soit dans l'église. Que tout se passe bien ». « Soyez tranquille, toutes les délégations CGTM de Martinique seront là. On va bien organiser cela, ça va être digne, ça va être beau, ça va être bien ».

Je suis donc allé faire un peu de prière avec la famille le soir. Tout était calme. Et le lendemain, à seize heures, a eu lieu le deuxième enterrement. Tout s'est déroulé correctement, il y avait foule. C'était digne, c'était beau. Et, à la sortie, au lieu d'aller directement au cimetière, ils ont voulu faire un petit tour du bourg en passant devant la gendarmerie, entre autres. Et c'est là qu'il y a eu l'affaire de l'hélicoptère.

Antilla : Que s'est-il passé exactement ?

Père Yves Le Quéré - L'hélicoptère a suivi tout le cortège, depuis l'église jusqu'au cimetière. Et ça, ça a excité les gens. Moi-même, ça m'avait mis en colère. Les gens sont calmes, les gens sont bien et cet hélicoptère vient pour les exciter ! En passant devant la gendarmerie, évidemment, il y a eu quelques insultes envers les gendarmes ! Tout cela était normal. Mais tout se passait correctement. Le lendemain, j'ai écrit au préfet. C'était Orsetti, un corse, pour lui dire que je ne comprenais pas comment se fait-il qu'il avait envoyé un hélicoptère pour surveiller le cortège

d'enterrement, alors que tout était calme et qu'il n'avait eu comme résultat d'exciter davantage les gens. Il m'a répondu... Vraiment, il faut prendre des gens pour des imbéciles... Donc il me répond : « Mais non, l'hélicoptère était là dans une mission habituelle et normale que l'on fait assez fréquemment : la surveillance des côtes ». C'est extraordinaire. Je n'ai jamais vu un hélicoptère surveiller les côtes du Lorrain pendant les dix-sept ans où j'y étais. Après, il y a eu le deuxième cadavre découvert au bord de l'embouchure de la rivière Capot. On n'a jamais su ce qui s'était passé. Là, l'enterrement avait lieu au Marigot. Quelque temps après, il y a eu des négociations.

Les choses se sont calmées. Ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, c'est qu'il n'y aurait pas eu dégât si les syndicalistes (ou les partis politiques qui étaient derrière) n'avaient pas attisé. Parce qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux, là, c'était clair, c'était net. Or, je n'ai vu nulle part dans aucun journal, aucune revue, aucune émission, qu'en dessous de cela il y avait une guerre des syndicats. Et qui a commencé lorsque l'UGTM a pris naissance. La CGTM s'est sentie quelque peu dépassée. Et effectivement, j'ai entendu, une ou deux fois des gens me dire : « Oui la CGTM, en fin de compte, ne s'est jamais tellement occupée des ouvriers agricoles. Ils étaient plus intéressés par les dockers, les gens de la fonction publique, etc. ».

Antilla : C'est peut-être pour cela qu'ils ont été un peu inquiets quand l'UGTM est venu sur leur terrain ?

Père Yves Le Quéré - Voilà. Mais attention. Je ne veux pas faire de polémique. Simplement ce que j'ai vu et que je raconte aujourd'hui, je ne l'ai jamais vu écrit, ou raconté à la radio, par exemple. Alors que cela s'est aussi passé ainsi. Vous savez, quand -2-9532531-0-8 je suis arrivé au Lorrain et à Ajoupa-Bouillon (cela faisait 3 ans que j'étais en Martinique), j'ai vraiment senti

qu'il y avait chez ces ouvriers agricoles beaucoup de travail, beaucoup de fatigue et de travail dur... Et quand j'ai su combien ils étaient payés j'ai eu mal au cœur. Je comprenais bien leurs revendications... ils avaient raison. Mais comme je l'ai dit, c'est dommage qu'ils n'aient pas été soutenus par des syndicats qui soient unifiés et qui portent vraiment leurs problèmes ensemble. (Propos recueillis par ADV – ANTILLA)³

³Déjà republié par l'auteur en 2008 dans *Contrechroniques de la vie politique martiniquaise* – Désormeaux – Livres – second semestre 2008 - ISBN 978-2-9532531-0-8.

Le silence, le vrai et le fabriqué

L'interview que nous reproduisons en annexe de ce chapitre, avec l'accord d'Antilla, avait été réalisée auprès du Père Yves Le Quéré et publiée par cet hebdomadaire le 11 février 2004. C'était l'année de la commémoration du 30^{ème} anniversaire de l'affaire Chalvet où un ouvrier agricole avait trouvé la mort au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Au moment des faits, le père Le Quéré était le curé des paroisses du Lorrain et d'Ajoupa-Bouillon. Il avait, en témoin ou en acteur, partiellement vécu les incidents désignés sous le nom de l'affaire Chalvet. L'entretien avait été mené par une journaliste d'Antilla sous « *un angle inédit narré par un des acteurs spectateurs qui n'en avait jamais parlé jusqu'à ce jour (février 2004)* ». Il n'en a pas davantage parlé après, n'ayant attiré la curiosité d'aucun historien jusqu'à sa mort, il y a deux ans. Il précise toutefois que le relevé des incidents a été rédigé dans le bulletin paroissial et il ne fait pas de doute que la consultation des archives du diocèse se révélerait très utile à tout historien qui voudrait écrire la vraie histoire de Chalvet.

La précision du témoignage et le souci d'objectivité du curé qui apparaît nettement plus progressiste que le maire socialiste de l'époque, attestent de la qualité du document. Le ton de ce témoignage inédit n'a été retrouvé dans aucun des débats organisés sur les radios et télévisions tout au long du mois de février 2004, sur fond sonore de la complainte musicale de Kolo Barst. En l'absence d'étude historique, cette commémoration s'est déroulée dans un contexte rare de conditionnement des Martiniquais. La thèse développée par les intellectuels proches des syndicats a occulté les confrontations qui ont opposé ces derniers et qui ont abouti à l'enlèvement par des militants de la CGT du cercueil d'Ilmany. Celui-ci se trouvait déjà dans l'église pour l'enterrement, et le curé prêt à officier. A cet égard, la découverte d'un second cadavre deux jours plus tard peut être

considérée comme l'élément fédérateur des deux parties syndicales contre les forces de l'ordre, contre l'Etat dont les représentants, le Père Le Quéré l'a souligné, n'ont pas été sans reproches.

Ayant vécu cette affaire à Fort-de-France auprès des autorités de la police qui, sauf les Renseignements généraux, n'étaient pas directement concernées, j'avais cru déceler chez ces responsables un certain énervement et, à travers eux, celui du corps préfectoral. Tous craignaient la descente des agriculteurs à Fort-de-France, ce qui aurait changé des manifestations d'étudiants d'alors. L'interview, l'un des rares témoignages écrits des incidents, n'appelle pas de commentaires particuliers. L'authenticité présumée des révélations est renforcée par l'absence totale de réactions des personnes et organisations mises en cause. Mais n'est-ce pas une tactique que d'ignorer purement et simplement tout éclairage ou tous apports susceptibles de perturber les mythes que nous nous fabriquons ? Le couvercle du silence est un ustensile souvent utilisé par les historiens et les politiciens martiniquais.

Le Père Le Quéré n'a pas été le seul à tirer sa révérence. Mais tout se passe comme si les historiens attendaient patiemment la disparition de tous les témoins pour écrire l'histoire. Plusieurs de ces témoins ne sont plus ici-bas, d'autres sont encore en vie. A cet égard, on ne peut s'interdire de penser au docteur Pierre Alier, grand témoin de l'histoire contemporaine, dont l'expertise, dans cette affaire, a été, sans le dire, remise en question par les militants nationalistes, y compris de son propre parti, le PPM. Il ne sera sans doute jamais interrogé là-dessus. Contredisant l'expertise de ce chirurgien et de ses deux collègues, l'affirmation est aujourd'hui répandue et enseignée que le jeune Marie-Louise, retrouvé mort sur une plage environnante, deux jours après la mort d'Ilmany, aurait été torturé et tué par les

gendarmes dans le cadre de la même affaire. L'autre médecin, bien plus jeune, qui a cosigné le rapport d'autopsie serait soigneusement maintenu à l'écart de toute question indiscreète sur cette expertise médicale. La religion du Père Quéré ne sera pas faite sur ce second décès, personne n'étant venu lui confesser le secret d'une mort dont se sont emparés les *diseurs d'histoires*.

D'après les révélations du prêtre, cette affaire s'inscrit dans le contexte particulier d'une rivalité entre deux organisations syndicales concurrentes⁴. L'une, la CGTM, était bien établie dans le milieu agricole de cette région tandis que la seconde, l'UGTM, était en terre de mission dans le Nord-Atlantique, soutenue par le GRS (Groupement Révolution socialiste), parti politique indépendantiste qui venait de remporter une mairie. Finalement, dans cette affaire chacun des deux organisations y trouvera son martyr. (*In Contrechroniques de la vie politique martiniquaise - 2008*)

**« Tout peuple qui se construit a besoin de mythes »
Créons donc des mythes !**

- Ne seriez-vous pas le docteur X ?

C'est ainsi que j'abordai le médecin, le 27 juin 2007, au moment où nos regards se sont croisés dans l'hypermarché de Fort-de-France à Cluny. Je le connaissais de vue. Il avait le sentiment de m'avoir rencontré.

⁴ Le Père Quéré : « Ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, c'est qu'il n'y aurait pas eu dégât si les syndicalistes (ou les partis politiques qui étaient derrière) n'avaient pas attisé. Parce qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux, là, c'était clair, c'était net. Or, je n'ai vu nulle part dans aucun journal, aucune revue, aucune émission, qu'en dessous de cela il y avait une guerre des syndicats. Et qui a commencé lorsque l'UGTM a pris naissance. La CGTM s'est sentie quelque peu dépassée ».

- En effet.
- Je suis Yves-Léopold Monthieux ...
- (...)
- Docteur, je pense parfois à vous quand j'entends certaines interprétations qui sont faites des incidents de février 1974, à Chalvet, au sujet de la mort de Marie-Louise... (*hésitations de ma part*). Je vous vois sourire, docteur...
- ... un sourire qui en dit long ?
- Oui, Docteur... qui en dit long, en effet.
- Tout peuple qui se construit a besoin de mythes, me confie-t-il, d'un sourire entendu. Puis me tapant l'épaule, il me tourna aussitôt les talons.

Le docteur X est l'un des trois médecins qui ont pratiqué l'autopsie de Marie-Louise. Il avait pressenti la question que je n'ai pas eu le temps de lui poser. Il y a répondu par anticipation, en usant du second degré. J'ai compris que ce médecin ne pouvait pas en dire davantage. En tout cas pas à moi, n'ayant aucune qualité pour cela. Mais personne n'ignore le malaise suscité dans le microcosme, aujourd'hui encore, par le résultat si peu politiquement convenable de cette autopsie collective dont les conclusions avaient jeté un froid dans les milieux révolutionnaires.

Mais, en réalité, il a tout dit. Il a ainsi confirmé, sans le dire, les conclusions collectives contenues dans le rapport d'autopsie, selon lesquelles le corps du jeune Marie-Louise ne portait aucune trace de torture. Or l'histoire, qui n'a pas été écrite – est-ce dû à la tradition orale ? -, est en train de retenir le contraire, et il n'est pas sûr qu'un jour les historiens veuillent écrire la vérité et que, pour cela, acceptent d'aller aux sources en se renseignant notamment auprès des deux médecins encore vivants. Ainsi, sur le ton le plus naturel, des journalistes se font l'écho de la fausse information. Si « *tout peuple qui se construit a besoin de mythes* », les

mythes ont besoin de militants pour les créer, d'historiens pour les attester, de journalistes pour les propager. Et du silence des témoins.

Et pourtant le contenu du communiqué du Parquet et les déclarations qui suivent sont édifiants.

Le Procureur de la République :

« La disparition, puis la mort de Marie-Louise Placide Georges, 20 ans, ouvrier maçon demeurant au Marigot, ont donné lieu à des bruits et informations les plus divers. Les précisions suivantes sont apportées :

La disparition de Marie-Louise a été signalée le vendredi 15 février par sa famille qui a informé la brigade de gendarmerie du Lorrain.

Le samedi 16 février à 13 heures, le corps a été découvert à l'embouchure de la rivière La Capote sur le territoire de la commune de Basse-Pointe. L'autopsie a été pratiquée le dimanche par les docteurs Perronnette, Aliket et Sobesky, sur un cadavre en décomposition avancée. Aucune trace de violence n'a été découverte sur le corps, les 3 médecins ont conclu qu'il n'y avait aucune trace de violence externe pouvant expliquer le décès. Les médecins fixent l'heure de la mort entre le jeudi 14 février à 12 heures et le vendredi 15 à 10 heures. » France-Antilles le mardi 19 février 1974 : « Samedi (16 février) la nouvelle de la découverte d'un jeune garçon, non loin de l'habitation Chalvet, près de Basse-Pointe, s'est rapidement propagée dans toute l'île.

Dès dimanche un tract du parti progressiste martiniquais laissait croire que le jeune homme avait été atrocement torturé, mais une autopsie ordonnée par le Procureur de la République et pratiquée par 3 médecins (dont le docteur Aliket, dirigeant du

PPM) révélait qu'aucune trace de violence ne pouvait expliquer le décès.

« D'ailleurs, hier soir (lundi soir), le PPM désavouait dans les termes suivants ses membres, auteurs du tract ».

Le Parti progressiste martiniquais : « Exploitant odieusement un cadavre, certains n'ont pas hésité à diffuser un tract affirmant que le corps d'un jeune homme, trouvé hier (?) à Basse-Pointe, portant des traces de violences, de sévices et même des tortures les plus abjectes.

« L'autopsie pratiquée en présence de trois médecins, les docteurs Perronnette, Sobesky et Alikier, a fait l'objet d'un communiqué officiel du Procureur de la République concluant qu'aucune trace de violences externes n'a été relevée. »

Cette déclaration a été faite par le bureau politique du PPM qui désavoue ses propres membres, les auteurs du tract. Cependant, c'est sans doute la seule fois que le PPM dénonce les siens publiquement et de façon aussi violente. Les fausses accusations s'étant avérées d'une particulière gravité, le parti avait-il craint d'être poursuivi devant les tribunaux ? Mais la présence du docteur Alikier, Maire-adjoint de Fort-de-France et dignitaire du PPM, parmi les médecins ayant pratiqué l'autopsie (qui infirme les termes du tract), a dû être très embarrassante pour le parti. La situation n'a pas pu être étrangère à une réaction aussi ferme de la direction du parti. Le bureau politique avait déclaré ouvrir une enquête pour connaître les auteurs du tract diffusé par la ronéo du parti, et les sanctionner. Le résultat n'a pas été publié.

Une manipulation méprisable de février 1974

Ne nous trompons pas, les événements de février 1974 furent une dure épreuve pour les agriculteurs du nord. Ce furent le résultat de conditions de travail vraiment déplorables. Ce furent

aussi la conséquence d'une véritable prise en otage de ces ouvriers agricoles dans une guerre sans merci entre deux syndicats : la CGT et l'UGTM.

« Le corps torturé de Georges Marie-Louise, également ouvrier agricole également en grève, sera retrouvé sans vie sur une plage de Basse Pointe. Un décès dont on ne connaîtra jamais les véritables causes ». Le très sérieux "Politiques publiques" dont les promoteurs sont de jeunes gens ne peuvent que reprendre l'histoire officielle⁵, celle confectionnée par les historiens alors étudiants et partie prenante à cette affaire.

Les historiens martiniquais refusent d'entendre les témoins

Dans leur rapport d'autopsie, ainsi que le révélait les journaux de l'époque, notamment Le Progressiste, le docteur Pierre Alier et un autre médecin, que j'appelle le docteur X mais que tous nos historiens connaissent, et qui assistaient le médecin légiste, le docteur Perronnette, attestent que le corps de George Placide Marie-Louise ne portait aucune trace de torture lorsqu'il a été retrouvé sur une plage de galets de la commune du Lorrain. Si ces deux praticiens ont signé un faux, il faudrait que les Martiniquais en aient le cœur net. Ils pourraient l'avoir fait dans un objectif révolutionnaire. Que sais-je ? Et là on pourrait les comprendre, à défaut de les absoudre. Mais il n'est pas permis de laisser prospérer ce mensonge historique, s'il en est un, ce qu'on n'oserait croire lorsqu'on sait la rectitude de l'un d'eux, reconnue par tous.

⁵ On doit mettre des guillemets à "officielle". En effet, l'histoire officielle de cette affaire n'est pas écrite. J'ai voulu indiquer qu'il s'agissait de la thèse retenue par tous ceux qui ont pour mission de faire connaître cette affaire et de l'enseigner.

On n'a jamais songé à interroger ces deux médecins encore vivants. Ce n'est pas les occasions qui manquent puisque, notamment, le grand témoin Pierre Alier est interrogé par la presse au moins une fois par an au moment de son anniversaire qui a lieu à la veille de celui de "Chalvet". Il y aurait, par ailleurs, également un ancien gendarme martiniquais de l'époque vivant en Martinique qui aurait été témoin et acteur de cette affaire. Aurait-on peur que son témoignage dérange ?

Quand va-t-on demander à l'ancien N°2 du PPM et de la ville de Fort-de-France ce qu'il en est de cette affaire ? Les historiens *maisons* attendent-ils tranquillement qu'ils disparaissent, lui et l'autre médecin, pourtant beaucoup plus jeune, qui assistaient un troisième praticien : le docteur Perronnette. C'est pourquoi, bien que j'en connaisse deux ou trois qui méritent honneur et respect, mais qui n'ont rien produit sur le sujet, il est possible d'accuser nos historiens de trafiquer ou de laisser trafiquer l'histoire martiniquaise.

Détresse réelle des agriculteurs / guerre sans merci entre deux syndicats.

Georges Placide Marie-Louise n'était pas un ouvrier agricole, il était ouvrier-maçon : il avait 20 ans. Le non-ouvrier agricole ne pouvait donc pas être un ouvrier agricole gréviste. *"Un décès dont on ne connaîtra jamais les véritables causes"* : ça c'est juste, PP, et cette affirmation, à elle seule, démontre combien des conclusions faciles peuvent être tirées de rumeurs infondées pourtant facilement démontables. Mais il est des moments où la justice n'est pas sexy. Alors on s'interdit avec application d'effectuer les recherches nécessaires, pourtant faciles, pour savoir qui était vraiment ce citoyen qui aurait aujourd'hui moins de 60 ans et dont de nombreux parents et amis sont encore vivants. Mais cela n'intéresse personne.

Oui, l'affaire Chalvet était une sombre affaire et l'une des plus grandes épreuves subies par les agriculteurs martiniquais dont les conditions de travail étaient déplorables. Cette date mérite d'être retenue. Cependant écrire la vraie histoire n'enlèverait rien à la cruauté des faits dont on sait cependant qu'elle a été aussi le fruit d'une guerre sans merci (avec subtilisation de cercueil à l'église) entre deux syndicats : la CGT et l'UGTM (Lire l'interview accordée à Antilla par le curé de la paroisse de l'époque).

Le « petit matin » du professeur et les propagandistes de l'histoire fausse.

Un professeur d'histoire qui dit avoir été témoin des faits pour être arrivé sur les lieux au petit-matin pour réaliser des photographies du corps. Or celui-ci a été découvert le 16 février vers 13 heures. Cependant je préfère croire que cette erreur soit involontaire (peut-être une affaire de mémoire), sauf que, dans le doute, l'historien qui se réfère à la dignité et l'éthique ne doit pas être aussi précis et péremptoire ("au petit matin").

Pour ma part, je me rendais à Basse-Pointe dans l'après-midi de ce samedi-là où mon club de foot jouait un match important lorsque, vers 14 heures, j'ai été intrigué par la présence d'une quinzaine de personnes discutant sur le côté droit de la longue ligne droite suivant le grand carrefour (Lorrain - Ajoupa-Bouillon - Basse-Pointe). Ils étaient apparemment préoccupés par quelque chose d'important. Curieux, je me suis arrêté pour savoir ce qui se passait. On m'apprit qu'on venait de trouver un corps sans vie sur la plage qui se trouvait non loin de là. Ayant 2 joueurs de foot à bord de ma voiture, je ne pouvais pas m'attarder plus longtemps sur les lieux.

Les photographies dont parle le prof sont connues. Elles ont été tirées, si je me rappelle, par un appareil ordinaire et montrent

un corps portant des traces de boursouflures⁶ sur la peau. Mais en aucun cas des photos ne peuvent se substituer à une autopsie. Ces traces peuvent impressionner et c'est sans doute dans ce but qu'elles ont souvent servi de support à des réunions politiques. Mais elles s'expliquaient, selon les praticiens, par les déplacements du corps déjà en décomposition dus au flux et au reflux des vagues sur les galets de la plage. En effet, cet état de décomposition n'était pas contestable puisque la mort remontait, selon les praticiens, dont le docteur Alikier, au plus tôt, au jeudi 14 à 12 heures et au plus tard, au vendredi 15 à 10 heures, soit plus de 24 heures avant la découverte du corps.

Il est sans doute difficile aux propagandistes de la fausse histoire de renoncer à une pièce importante de leur fonds de commerce. Mais si un jour on veut parler d'histoire dans ce pays il faudra d'autres arguments pour étayer les affirmations des faiseurs d'histoires⁷ d'aujourd'hui.

15 février 2012.

L'esprit Chalvet : facteur de consensus à gauche

Parti d'une totale mésentente entre des syndicats et des partis politiques et d'un terreau social détestable, l'affaire Chalvet avait fini par rapprocher les trois grands mouvements de la gauche

⁶ C'est le mot « pustule » qui aurait, semble-t-il, été utilisé par les praticiens pour décrire les traces retrouvées sur la peau de Marie-Louise.

⁷ Il ne s'agit pas d'insinuations, lesquelles se trouvent du côté des "faiseurs d'histoire". En réalité j'invite simplement à consulter les documents de l'époque : la presse locale dont le Progressiste, ainsi que les déclarations du procureur de la République et des dirigeants du PPM, la colère du docteur Pierre Alikier.

martiniquaise en ce qu'elle a permis d'enrichir un corpus anticolonialiste commun aux communistes, aux progressistes et aux mouvements indépendantistes. Certes, le consensus s'arrêtait là car il était hors de question qu'il se matérialisât par un quelconque prolongement électoral. La prise de la mairie d'Ajoupa-Bouillon par le GRS avait été l'aboutissement d'un duel fratricide entre ce mouvement et le parti communiste. L'affrontement s'est poursuivi dans les conditions que l'on sait sur le terrain syndical entre l'UGTM et la CGTM.

En dehors du tiède et bref épisode Bernabé, après la scission de la CGTM, le PPM n'a jamais eu de relais syndical. Le parti de Césaire ne se manifestait pas hors de son fief foyalais : il était totalement absent du monde agricole. Le problème des agriculteurs n'avait jamais été son combat. Il était tout à son Fort-de-France et ses quartiers fétiches où il était prêt à accueillir tous ceux qui venaient du monde de l'agriculture : un véritable appel d'air au moment où il s'agissait peut-être pour la campagne de tenir bon. Le PCM était persona non grata et les indépendantistes tenus à distance par l'état-major du PPM. Cependant contrairement à l'ostracisme dont ils étaient victimes de la part du parti communiste d'où ils venaient pour la plupart, les jeunes « gauchistes » pouvaient compter sur l'aide du PPM lorsque certains d'entre eux avaient pu avoir maille à partir avec la police ou la justice. On peut ainsi affirmer que les mouvements révolutionnaires, en particulier le GRS qui fut le seul mouvement structuré vraiment actif sur le terrain, s'exprimaient à la périphérie ou à l'ombre du PPM. C'est sans doute de cette fonction à la fois modératrice et de soutien des ultras que Césaire tenait, aux yeux du gouvernement, la réputation de pouvoir éviter les désordres sociaux.

Cette protection connut son terme, me semble-t-il, avec la condamnation par Camille Darsières des attentats qui se sont

déroulés au début des années 1980 sur des édifices publics dont le Palais de justice qui est devenu – ironie de l’histoire - l’Espace Camille Darsières. L’avocat du PPM justifiait sa nouvelle position par l’arrivée à la présidence de la République de l’ami de Césaire, François Mitterrand. Pourquoi, disait le secrétaire général du PPM, utiliser les méthodes d’avant alors que la gauche était désormais au pouvoir en France ? Ce sont ces attentats qui avaient conduit à la création d’une cellule de police judiciaire devenue depuis l’antenne du SRPJ.

Ainsi donc, même absent à Chalvet, la nette domination du PPM sur les autres partis de gauche ainsi que la forte logistique dont il bénéficiait grâce à la ville de Fort-de-France pouvaient lui permettre de tirer le meilleur parti possible des évènements. D’ailleurs dès le lendemain de la découverte du corps de Marie-Louise, au moment même où l’autopsie était pratiquée, un tract sortait de la ronéo du PPM faisant état de « tortures » exercées sur le corps du jeune homme. Mais le hasard ou l’habileté du procureur de la République d’alors, qui était sans doute déjà convaincu de la mise hors de cause des gendarmes, mirent le PPM dans l’embarras. En effet, le chirurgien Pierre Alier fut requis pour participer à l’autopsie du corps de Marie-Louise. On peut penser que si un doute subsistait sur l’issue de cet acte médico-légal, le magistrat se serait certainement contenté d’une autopsie ordinaire du médecin-légiste, le docteur Perronnette.

Que le Premier adjoint au maire de Fort-de-France ait pu marcher dans une combine avec la justice, dite alors « coloniale », est une hypothèse qui n’a pu venir à l’idée de qui que ce soit. Il y a donc tout lieu de croire que sa vérité d’aujourd’hui est la même que sa vérité d’alors. Bref, si l’on se réfère aux termes musclés du bureau politique du parti progressiste, Pierre Alier n’avait pas du tout apprécié l’ardeur militante des auteurs du tract. Jugez-en : « *Exploitant odieusement un cadavre, certains n’ont pas hésité à*

diffuser un tract... ». Un PPM qui accuse ainsi ses propres militants, on n'avait jamais vu cela avant Chalvet, on ne l'a pas vu après. Même lors de l'affaire Jalta une telle condamnation n'était pas tombée. Ainsi, le parti du célèbre praticien coupait court plutôt violemment à toute tentative de récupération et de manipulation. Cette intervention avait un air de lâchage et on entendit quelques murmures dans le microcosme révolutionnaire. Mais l'ami de Césaire, frère d'André Alikér, était au-dessus de tout soupçon ; il était déjà intouchable. De sorte que, depuis quarante ans, les journalistes et les historiens ne se sont pas empressés d'en savoir plus auprès de ce témoin incontestable dont on ne pouvait pas douter qu'il confirme le résultat de l'autopsie. Dès lors, on peut imaginer l'ampleur qu'aurait pu atteindre la manipulation historique si l'expertise de Pierre Alikér n'avait pas été sollicitée.

Cependant il suffira peut-être que le chirurgien disparaisse pour que d'autres sons de cloche se manifestent, lesquels seraient peut-être déjà en conserve. Ainsi, la vérité sur la mort de Marie-Louise s'arrêterait là où l'ont voulu les protagonistes, dans un esprit de consensus final de la gauche et de l'extrême-gauche : l'esprit Chalvet.

21 février 2012

Une motion subliminale mais mesurée

« Motion en hommage aux ouvriers agricoles tombés lors de la grève de janvier-février 1974 », présentée par le Groupe des Patriotes Martiniquais et Sympathisants.

« Le 14 février 1974, une fusillade éclatait sur le plateau de Chalvet à Basse-Pointe, tuant un ouvrier agricole, Renor Ilmany,

blessant plusieurs autres ouvriers et militants. Deux jours après, le 16 février, on retrouvait à l'embouchure de la rivière Capot le corps du jeune Georges Marie-Louise. Cet événement a lieu en pleine grève des ouvriers de la banane qui réclamaient l'application de la loi, à savoir le salaire minimum dans l'agriculture.

Le sacrifice d'Ilmany et de Marie-Louise fait partie de ces combats incessants qu'a mené le peuple martiniquais pour un peu plus de dignité et d'humanité. Il est important pour nous aujourd'hui de rendre hommage aux travailleurs agricoles de janvier-février 1974 qui portaient en eux ces valeurs universelles qui définissent chaque être humain, sous toutes les latitudes et dans toutes les civilisations. »

Cette motion a été votée à l'unanimité par les élus du Conseil Régional, réunis en séance plénière, le jeudi 16 février 2012. A cette occasion une minute de silence a été observée en mémoire des ouvriers agricoles tués lors de ces événements.

Première observation. La motion du conseil régional est tout dans la suggestion et les silences. Que dit-elle ? Que « *Le 14 février 1974, une fusillade éclatait ...* ». D'où provenait cette fusillade ? On ne le dit pas et pourtant on le sait. Ilmany, ouvrier agricole, a été tué. Qui l'a tué ? On ne le dit pas et pourtant on le sait. Enfin, le corps de Marie-Louise est retrouvé sans vie. Qui est-il, quelle est sa profession, on ne le dit pas et, là aussi, on le sait. On indique seulement qu'il est jeune. De quoi est-il mort ? Là on ne le sait pas. Sauf qu'on le suggère fortement et que le lecteur est prié de croire que les deux hommes ont péri dans le même combat du peuple martiniquais pour « *plus de dignité et d'humanisme* ». Finalement, en omettant de citer des faits avérés le conseil régional a évité les habituelles affirmations péremptoires. Cette motion s'en trouve mesurée et moins

éloignée de la réalité. Est-ce la marque des historiennes élues de la région ?

Seconde information. La motion débute donc par la phrase : « *Le 14 février 1974, une fusillade éclatait...* ». C'est peu dire que tout n'a pas commencé avec la fusillade. Déjà, celle-ci n'est pas intervenue au premier jour de grève, tout le monde l'aura compris. Mais surtout, voilà ce que dit le curé de la paroisse du Lorrain qui avait dû jouer l'arbitre dans ce qu'il appelle « la guerre des syndicats ». Il s'exprimait dans la longue interview qu'il a accordée à Antilla en 2004.

« Ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, révèle le père Le Quéré, c'est qu'il n'y aurait pas eu dégât si les syndicalistes (ou les partis politiques qui étaient derrière) n'avaient pas attisé. Parce qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux, là, c'était clair, c'était net. Or, je n'ai vu nulle part dans aucun journal, aucune revue, aucune émission, qu'en dessous de cela il y avait une guerre des syndicats. Et qui a commencé lorsque l'UGTM a pris naissance. La CGTM s'est sentie quelque peu dépassée. Et effectivement, j'ai entendu, une ou deux fois des gens me dire : « Oui la CGTM, en fin de compte, ne s'est jamais tellement occupée des ouvriers agricoles. Ils étaient plus intéressés par les dockers, les gens de la fonction publique, etc ».

Camille Mauduech ouvre le chemin de l'histoire⁸

On se rappelle qu'il avait fallu attendre le film d'Euzhan Palcy, *Parcours de dissidence*, pour mettre fin au silence militant des

⁸ D'anciens militants du Groupe révolution socialiste (GRS) estiment avoir été peu entendus au cours de la préparation du film de Camille Mauduech, *Chalvet, la conquête de la dignité*.

historiens sur une époque où des martiniquais avait répondu au péril de leur vie à l'appel du général de Gaulle. Jusqu'alors lorsqu'on osait lever le voile sur ce sujet tabou c'était pour lire des propos stupéfiants. Les Antillais ne seraient pas partis en dissidence pour défendre la France mais pour sauver la Liberté, pouvait-on lire sous la plume d'un médecin. De même ce n'est qu'aujourd'hui que de jeunes historiennes se penchent sur la participation des martiniquais aux deux guerres mondiales.

Un documentaire et non un film historique.

Camille Mauduech a pu, dans le court laps de temps utile à la réalisation de son film, réunir une large documentation et recueillir de nombreux témoignages de qualité, ce que n'avaient pas osé ou réussi nos historiens au bout de 40 années d'assidus et intenses commémorations. On s'étonne des réserves de ces derniers à l'endroit de ce film. La réalisatrice a pourtant tenu à souligner qu'il s'agit d'un documentaire et non un film historique. Les citoyens y trouveront cependant des éléments historiques qui leur manquaient pour se faire une opinion.

Le Martiniquais et l'étranger auront jusqu'alors compris que l'essentiel de l'affaire Chalvet se résumait à une tuerie organisée par le pouvoir colonial contre les travailleurs agricoles qui demandaient leur dû. Le film permet de découvrir que Hilmany est mort les armes à la main. Mme Cabrimol, l'une des figures de la grève, a décrit la volonté de la victime, exprimée le matin même du jour de sa mort, d'en découdre avec les forces de l'ordre. Le lyrisme de cette ancienne ouvrière agricole a pu être forgé par les nombreuses visites militantes qu'elle a reçues pendant 40 ans. Car la dimension héroïque d'un Hilmany offrant sa vie à la cause des agriculteurs, dans un corps à corps apparemment assumé avec les forces de l'ordre, ne manque pas de romantisme. Mais cette dimension pourrait aussi corroborer la thèse de la légitime-

défense dont se prévalent les gendarmes. Entre l'assassinat tellement commode pour qualifier le pouvoir colonial et la mort au combat du héros martiniquais, nos historiens refusent de choisir entre deux situations qui se contredisent, en les additionnant. Le film ne dit pas que l'un des gendarmes, ayant eu le poignet sectionné, aurait été sur le point d'être achevé (d'après des témoins « *des deux bords* » qui se seraient confiés au curé de la paroisse). Un silence qui permet de ne pas remettre en cause la thèse de l'assassinat.

Les silences et le poids des luttes d'influence syndicales et politiques.

Un autre silence s'observe à propos de la scène rocambolesque qui se déroule au sein de l'église du Lorrain, où domine la présence de militants gauchistes arborant des drapeaux rouges. Alors que la cérémonie d'enterrement de Rénor Hilmany va commencer, des membres de la CGTM font irruption dans l'église. Le cercueil est enlevé et transporté au domicile du maire communiste de la commune de Macouba où le corps passe la nuit. L'incident est important en ce qu'il révèle le poids des luttes d'influence syndicales et politiques dans la tournure dramatique qu'a prise la grève.

Le silence le plus préjudiciable à la connaissance de la vérité est celui des médecins qui ont réalisé l'autopsie du corps de Marie-Louise. La présentation du cadavre du jeune ouvrier est l'un des moments forts du film, à la mesure de la controverse que suscite cette mort. La présence du jeune homme sur les lieux de la grève n'a pas été confirmée. Selon un témoin, il aurait pu être confondu avec un manifestant qui lui ressemblait. On n'a pas retrouvé ses camarades de travail. Tous ces atermoiements sont possibles parce que les médecins se taisent depuis 40 ans. Ils se sont abstenus de réagir aux avis contradictoires qui se sont prononcés et ont laissé tout dire pendant tout ce temps passé.

Au silence des médecins s'ajoute un manque de curiosité abyssal de la part des historiens et des journalistes. Ni les uns qui ont été des acteurs avérés ou autoproclamés de l'événement, ni les autres qui ont été en contact permanent avec l'un des médecins n'ont cru devoir interroger ces témoins privilégiés à propos d'un acte qui n'est pas couvert par le secret médical. Il est suggéré dans le film que le docteur Pierre Alier aurait apposé une signature de complaisance au bas du rapport d'autopsie, répondant ainsi à la sollicitation de la représentation locale du pouvoir colonial. Provenant d'un ancien élu du PPM, proche de Césaire, qui a été mis à l'index par une indiscrétion non réfutée de Wikileaks, cette suggestion a toutes les apparences de la crédibilité. Cette position est terrible pour la mémoire de Pierre Alier, le frère d'André Alier, dont l'assassinat dans les conditions qu'on sait aurait été à l'origine de la légende du « costume blanc ». Elle est également terrible pour « l'homme droit » exemplaire, en ce que qu'elle a été exprimée par un membre historique du PPM qui l'accuse implicitement d'avoir fabriqué un faux document. Est-ce la folie du grand écran, de la part de ce témoin à charge inattendu ? J'ai du mal à croire à cette version.

Je ne crois pas à un faux historique des 3 médecins martiniquais.

Je ne crois pas que ces 3 médecins d'excellente réputation aient pu accepter de se prêter à un faux historique aussi grave. Je ne crois pas, par ailleurs, qu'un procureur de la République se fût risqué à une sollicitation qui aurait pu avoir un effet boomerang sur le pouvoir. Je crois, au contraire, que le magistrat a sollicité une expertise collégiale du cadavre qu'après avoir recueilli la conviction du médecin-légiste. Aussi bien, j'ai confiance en cette réponse que m'a faite de vive voix l'un des trois médecins, et que j'ai évoquée à plusieurs reprises : « Tout peuple qui se construit a besoin de mythes ». Selon ce praticien, qui est aujourd'hui seul

devant l'histoire à porter le secret, l'assassinat de Marie-Louise serait donc un mythe. Seul il se retrouve, en effet, après qu'on a laissé - j'allais dire précautionneusement - mourir le « grand témoin » sans que jamais la question ne lui ait été posée. Passons sous silence ce militant qui, tel un chasseur racontant ses récits de chasse, assène sa vérité dans le film en infirmant doctement les conclusions du rapport médical.

Écoutons, en revanche, l'ancien curé de la paroisse du Lorrain dans l'interview qu'il avait accordée à l'hebdomadaire Antilla : « Ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, disait-il, c'est qu'il n'y aurait pas eu dégât si les syndicalistes (ou les partis politiques qui étaient derrière) n'avaient pas attisé ». Le curé avait été témoin des désaccords entre les syndicats CGTM et UGTM. Il avait mis à leur disposition, pour tenir leurs réunions, la « salle des œuvres » de la paroisse.

Une nébuleuse idéologique dite « gauchiste » fait front au PCF / CGTM.

Ainsi, derrière la confrontation entre les deux syndicats CGTM et UDTM se cache mal celle qui oppose le Parti communiste et le Groupe révolution socialiste (GRS) qui vient de conquérir la mairie de l'Ajoupa Bouillon. Un troisième niveau de luttes est entretenu par des groupuscules mus par les idéologies révolutionnaires. Sous le regard méfiant des ouvriers, des boutefeux maoïstes, trotskistes, castristes se font concurrence sur le terrain, les uns soucieux de damer le pion aux autres dans la récupération politique de la grève. Cette nébuleuse idéologique désignée sous le vocable « gauchiste », fait front en ordre dispersé au PCF / CGTM dont le comportement est plutôt modéré. Le terme gauchiste tient certainement au caractère maximaliste des revendications, comme l'extension des 40% à tous les ouvriers (aveu d'Edouard Delépine).

Cette atmosphère délétère est rappelée au cours de la conférence donnée ce vendredi 14 février 2014 à la Région par l'historien. S'écartant du fil rouge qui conduit généralement tout raisonnement sur l'affaire à mettre en exergue la « répression des forces coloniales », l'historien a situé l'action du mouvement syndical de Chalvet dans l'évolution du monde ouvrier. Selon lui, ces résultats, pas plus que ceux obtenus en 2009, n'ont pas l'importance historique qu'on leur prête.

Bref, il paraissait impossible d'obtenir les témoignages de gendarmes témoins des faits. Il en était de même pour les patrons de l'époque. Mme Mauduech a pu entendre les uns et les autres avant qu'ils ne disparaissent. Seuls manquent les témoignages des médecins et du procureur de la république qui, je crois, vit encore. Après les films sur les 16 de Basse-Pointe et l'OJAM ainsi que celui d'Euzhan Palcy à propos de la dissidence, je déplorais dans une tribune que l'histoire de la Martinique soit vue au cinéma avant d'être écrite. Les choses n'ont pas l'air de changer, mais profitons de ce que nous avons. On ne sait pas tout des événements de Chalvet mais, grâce à Camille Mauduech, le chemin est ouvert aux historiens qui le veulent.

16 février 2014

La guerre des syndicats (I)

« *Affaire Chalvet, un autre regard* » est le titre de la longue interview du père LE QUERE, curé de la paroisse du Lorrain au moment des incidents qui se sont déroulés en février 1974 sur l'habitation CHALVET, à Basse-Pointe. Réalisé par l'hebdomadaire ANTILLA et paru le 11 février 2004 (N° 1077), cet entretien est signé ADV).

Ce fut donc la guerre entre l'UGTM et la CGTM⁹. : « *Ce qui m'a le plus frappé dans cette histoire, c'est qu'il n'y aurait pas eu dégât si les syndicalistes (ou les partis politiques qui étaient derrière) n'avaient pas attisé. Parce qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux, là, c'était clair, c'était net. Or, je n'ai vu nulle part dans aucun journal, aucune revue, aucune émission, qu'en dessous de cela il y avait une guerre des syndicats* ». C'est la conclusion de l'interview, riche en informations, du père LE QUERE, qui sera entièrement reproduit dans une prochaine *contrechronique*.

Bientôt, dans la stricte observance du récit national martiniquais, que j'ai nommé *l'histoire martiniquaise à côté de l'histoire*, on commémorera la date anniversaire de l'affaire Chalvet. Certes, ce fut un moment important pour les ouvriers de la banane de la Martinique. La relation de cette histoire apparaît néanmoins comme résultant d'un *prêt-à-penser* ou un cahier des charges dont ne doivent se départir, sous peine d'infamie, ni les historiens ni les journalistes ni les cinéastes. Ce curieux processus intellectuel conduit à ce que l'esclavage de la Martinique ait été aboli le 22 mai 1848, *par les seuls moyens du peuple*¹⁰ soit 1 mois plus tard que pour les autres *vieilles colonies*, le 27 avril 1848 ; que *décembre 1959* ait été qualifié d'émeute politique où 3 jeunes héros se seraient dressés *contre le colonialisme français* ; que la *fusillade du Lamentin* ait été voulue et organisée dans le cadre du principe de la loi française : « *qui veut du pain aura du plomb*¹¹ »... ; que l'épisode de l'OJAM ait été considéré, malgré

⁹ Le texte intégral fera l'objet d'une page d'informations ContreChroniques à laquelle il sera ajouté des sous-titres pour en faciliter la lecture. Il vous sera adressé avant le 14 février 2020.

¹⁰ Déclaration de l'historien Armand NICOLAS dans France-Antilles

¹¹ Extrait du « Discours des Trois tombes » de Georges GRATIANT

l'évidence et en dépit de l'aveu contraire des participants¹², eux-mêmes, de succès contre le *colonialisme*.

Revenons au curé du Lorrain : aucun historien n'a cru à ce jour devoir tenir compte des révélations contenues dans son témoignage, et encore moins interroger ce témoin privilégié, aujourd'hui disparu. Mais on connaît l'art qui consiste à laisser mourir, sans les entendre, les témoins de la vraie histoire martiniquaise. A l'instar des médecins qui ont réalisé l'autopsie de l'ouvrier en bâtiment MARIE-LOUISE dont le corps sans vie avait été retrouvé sur une plage du Lorrain. Aucun des trois praticiens n'a été interrogé sur la différence entre les faits et leur interprétation.

Entendons-nous bien ! Il serait malvenu d'ignorer des faits de violence rapportés par des témoins oculaires ni les gains, modestes certes, obtenus au terme de ce combat, lesquels justifient que cette date soit retenue par l'histoire. La grève de février 1974 était l'affaire des ouvriers de la banane et c'est bien un ouvrier agricole, HILMANY, qui a payé de son sang un petit progrès : il n'est pas question de leur voler leur histoire. Des ouvriers, déclare le père Le Quéré, les yeux dans les yeux, aux syndicats qui « *ont besoin de vous pour que vous les défendiez, c'est une juste cause, ils sont vraiment très, très mal payés, il faudrait quand même (quand même !) les défendre...* ». « *...vous vous disputez, poursuit-il, ... ce n'est pas comme ça que vous allez*

¹² Déclaration de Léon SAINTE-ROSE-FANCHINE, militant de l'OJAM, à Martinique la 1^{ère}. Déclaration d'un autre membre dans le film La Martinique aux Martiniquais : « *il y avait autant d'OJAM que d'Ojamistes* ».

défendre l'intérêt des travailleurs de la banane... si je vous ai prêté la salle¹³, c'est pour une réunion, pas une désunion... ».

Le paroxysme du combat des ouvriers a été atteint par la mort d'HILMANY, l'évènement majeur de l'affaire de CHALVET. En revanche, il n'est pas fait allusion ni dans les ouvrages ni dans la presse, de la querelle syndicale qui a atteint son paroxysme le jour de l'enterrement de cet ouvrier. L'un des syndicats allait emporter le cercueil qui se trouvait déjà dans l'église¹⁴. Comme c'est souvent le cas dans l'histoire, ces deux pics ne pouvaient que conduire à la désescalade et l'apaisement entre la CGTM et l'UGTM qui se disputaient le cadavre d'HILMANY¹⁵.

22 janvier 2020.

La guerre des syndicats (II)

Le père Le Quéré a été sans le moindre doute le témoin le plus au fait et le plus objectif des événements qui se sont déroulés à Chalvet en février 1974. Grâce à ses fidèles, il était directement informé de ce qui se passait dans sa commune, en particulier sur le terrain de la grève. Il était un curé concerné et en partie acteur de l'affaire Chalvet.

Il a été l'interlocuteur direct de toutes les parties prenantes à l'affaire : les 2 syndicats, les maires de Macouba et du Lorrain,

¹³ Le curé a prêté la salle paroissiale du LORRAIN au nouveau syndicat UGTM, ce qui lui a été reproché par la CGTM, habituée des lieux. C'est le début de la dispute ouverte entre les deux syndicats, l'un en mode offensive, l'autre en position défensive.

¹⁴ Affaire Chalvet : la guerre des syndicats (II)

¹⁵Sévère CERLAND, maire communiste du Macouba : « *c'était un stratagème pour retirer le cadavre des mains de l'UGTM* »

les familles. Il s'est retrouvé arbitre de la première manifestation du conflit syndical qui s'est déroulée au presbytère de la paroisse. Il est allé voir le cadavre de Rénor HILMANY¹⁶ à la morgue du Lamentin le jour prévu pour l'enterrement vers midi. Il a servi de relai pour la transmission d'un message du syndicat de Guadeloupe, l'UPLG, au nouveau syndicat : message qu'il a lu en public avec le porte-voix du syndicat. Il a été arbitre et acteur au cours des démêlés relatifs à l'enterrement d'HILMANY. Il s'est opposé au maire du Lorrain et, dans un premier temps, au maire du Macouba avec lequel il a fini par trouver un compromis. Il a fixé aux syndicats ses conditions pour le second enterrement. Il a écrit au préfet sa colère due au passage d'un hélicoptère au cours de la cérémonie. Nul doute que toutes ces informations rapportées dans le journal de la paroisse dorment dans les archives de l'archevêché, à Fort-de-France. Dans l'indifférence des historiens.

En effet, rendu public par ANTILLA, le témoignage du curé n'a jamais été évoqué ni dans les ouvrages ni dans les journaux ni dans les films ni à l'occasion des rétrospectives des incidents de Chalvet. Rien n'indique que les choses changeront lors du prochain anniversaire, ce 14 février 2020. Cette page inestimable d'informations a été ME-TI-CU-LEU-SE-MENT ignorée par *l'histoire à côté de l'histoire*, telle qu'elle est écrite par les historiens militants de Chalvet¹⁷.

¹⁶ L'ouvrier agricole Renor HILMANY fut tué par balles au cours d'une intervention des gendarmes. Sa mort fut le point culminant des incidents intervenus au cours de l'affaire Chalvet.

¹⁷ "L'histoire de Chalvet écrite par les acteurs de Chalvet" : c'est le titre d'une *contrechronique* à venir qui rappelle que les histoires de chasseurs écrites par les chasseurs sont toujours à la gloire des chasseurs. La plupart des historiens d'aujourd'hui ou faisant fonction ont participé aux événements alors qu'ils

NDLA : J'ai reçu plusieurs réactions, suite à la première « contrechronique » sur Chalvet. Deux élus, l'une historienne (MHL), l'autre ancien dirigeant syndical (DMS), ont précisé que l'UGTM n'existait pas encore en 1974. C'est leur seule réserve, après lecture de mon article. Mais c'est exact, le mouvement syndical, proche du GRS, qui allait s'appeler UTAM en 1975, avait été soutenu dès 1974 par l'UGTG (télégramme du grand frère de Guadeloupe reçu et lu par le curé du Lorrain aux militants qui ont applaudi), mais n'a adopté le sigle UGTM qu'en 1980. Le lecteur est prié de lire le texte originel reproduit, ci-dessous, en tenant compte de cette inexactitude qui est reprise, dans leurs réactions à ma tribune, par plusieurs acteurs de « Chalvet ». Elle ne change rien à la réalité de la guerre qui a opposé la CGTM et ce syndicat en cours de formation, né de groupuscules antistalinien¹⁸. On peut comprendre les difficultés à définir les

étaient étudiants ou professeurs débutants. Aujourd'hui, ils sont les propagateurs assidus de cette « *histoire à côté de l'histoire* ».

¹⁸ Un acteur de Chalvet, ex-militant du GRS : « "Guerre des syndicats" ? ... Un autre observateur voit les choses comme suit: guerre des étudiants martiniquais commencée à Paris, Bordeaux, Caen et Grenoble, importée dans les bananeraies durant leurs vacances à la Martinique. Diverses tendances maoïstes et trotskystes qui étaient en lutte contre les stalinien, tous persuadés de participer à la lutte entre l'URSS et la Chine pour la meilleure méthode à adopter pour lutter contre le capitalisme et construire le socialisme. Ces étudiants des années soixante-dix sont "au pouvoir" de nos jours. Ils sévissent dans des syndicats qui regroupent moins de 7% des salariés. Même s'ils sont marginalisés par AMJ, ils font tout le mal qu'ils peuvent à la CTM (*). Sur le plan politique, ils ont gardé ce me semble les mêmes idées. Il faudrait interroger les nostalgiques de l'URSS, ceux qui se taisent sur ce qu'ils pensent de la Chine actuelle, de la Corée du Nord, de Cuba. "Dis-moi qui tu soutiens sur le plan international", je te dirai ce que tu prépares pour la Martinique ».

(*) On peut s'étonner de la présence nombreuse d'étudiants sous les « bananeraies » en février 1974, en pleine année scolaire. En réalité, il s'agissait de jeunes professeurs, d'étudiants ayant récemment terminé leurs études ou les ayant ratées, presque tous enseignants, et quelques vrais étudiants de l'UAG.

contours de ce dernier que traduit parfaitement le mail d'un ancien membre du GRS qui était sur le terrain à Chalvet en 1974.

L'histoire de Chalvet a été écrite par les militants de Chalvet

Cher camarade syndicaliste, P.T.

Il n'y a pour moi aucune question embarrassante. C'est ainsi qu'avec ton accord¹⁹ je reprends intégralement le contenu de ton mail :

« Certes il y avait une lutte forte entre la CGT, le "défenseur traditionnel des travailleurs" proche du PCM, et l'UGTM, le nouveau syndicat créé avec "l'appui" de jeunes intellectuels qualifiés à l'époque de "gauchistes". Cela a pu entraîner de la surenchère peu propice à une résolution rapide du conflit. Mais faut-il pour autant occulter les raisons de la grève, les conditions de salaire et de travail désastreuses des ouvriers de la banane ? Faut-il cacher la complicité (traditionnelle !) entre les représentants du pouvoir colonial d'Etat et les gros planteurs békés de la banane ? Faut-il légitimer la violence outrancière des forces de gendarmerie coloniale, intervenant au sol et dans les airs ? »

Tu dis : *« certes il y avait une lutte forte entre la CGT... "proche du PCM, et l'UGTM, le nouveau syndicat créé avec "l'appui" de jeunes intellectuels qualifiés à l'époque de "gauchistes". Cet aveu est imparfait. La lutte n'était pas*

¹⁹ En réalité, mon camarade de l'Assaupamar n'a pas donné suite à ma demande. D'où la décision de ne faire figurer que ses initiales.

seulement *forte*, elle était INTENSE, jusqu'à se disputer le cadavre d'HILMANY à l'intérieur même de l'église, qui a été enlevé et emporté juste avant la cérémonie d'enterrement. A ma connaissance, jamais différend syndical n'a atteint une telle intensité dramatique. C'est pourtant silence radio de l'histoire. Le fait de légitimer des « oublis » et d'occulter la réalité, même partiellement, conduit à dévier l'histoire vers « *une histoire à côté de l'histoire* ». Mais pourrait-il en être autrement sachant que l'histoire de Chalvet a été écrite par les militants et acteurs de Chalvet ?

Tu ajoutes : « *l'UGTM, le nouveau syndicat créé avec "l'appui" de jeunes intellectuels* ». "*L'appui*" ? Combien d'ouvriers agricoles avaient une carte syndicale qui ne fût pas celle de la CGTM ? Ce serait une pièce importante à apporter à l'histoire, la vraie. En réalité, le nouveau mouvement syndical a servi de point de ralliement à des courants exclusivement politiques qui s'étaient avérés politiquement inconciliables : le trotskysme, le maoïsme, voire le guévarisme et le castrisme, et même pour certains, le modèle de l'Albanie. Tous étaient dirigés contre le stalinisme du Parti communiste, donc de la CGTM.

Tu continues : « *Cela a pu entraîner de la surenchère peu propice à une résolution rapide du conflit* ». En modalisant ton propos (*cela a pu*) et en donnant dans l'euphémisme (*peu propice*), voudrais-tu jeter un doute sur la réalité ? Car l'histoire exige du concret : oui, le conflit s'est transformé en « surenchère », en vue de l'intérêt d'une chapelle syndicale, au détriment de l'autre. Les travailleurs n'ont tiré aucun bénéfice de cette surenchère syndicale qui a empêché, comme tu l'avoues, « *une résolution rapide du conflit* ». Elle avait conduit au ralentissement du règlement de l'affaire, à l'échauffement des esprits et *in fine* à la tragédie que l'on sait. Aucun intellectuel n'a trouvé la mort dans cette affaire.

Restent les questions perfides et les insinuations : « *Mais faut-il pour autant occulter les raisons de la grève ?* ». Dans aucun de mes écrits publiés depuis plus de 20 ans, je n'ai ignoré cette réalité qui relève de l'histoire. Je n'ai jamais davantage minimisé les « *conditions de travail et de salaire désastreuses des ouvriers de la banane* » que j'ai parfaitement connues. Voilà un extrait de la *contrechronique* qui a suscité ton commentaire inapproprié :

« Entendons-nous bien ! Il serait malvenu d'ignorer des faits de violence rapportés par des témoins oculaires ni les gains, modestes certes, obtenus au terme de ce combat, lesquels justifient que cette date soit retenue par l'histoire. La grève de février 1974 était l'affaire des ouvriers de la banane et c'est bien un ouvrier agricole, HILMANY, qui a payé de sa vie un petit progrès : il n'est pas question de leur voler leur histoire ».

Sous réserve des « oublis » coupables, la réalité de la situation des ouvriers a été suffisamment écrite, jouée, filmée et « *historicisée* » depuis plus de 40 ans pour qu'elle ne soit pas remise en cause. Comment, en conséquence, « cacher » ce que tu appelles dans une nébuleuse enveloppante la « complicité » des parties prenantes de l'ordre colonial établi ? En revanche, c'est la mission des syndicats et des partis politiques de dénoncer, combattre, faire évoluer et, si besoin, supprimer.

Enfin, je déplore à mon tour que tu accordes plus d'importance à l'atmosphère de répression qu'au décès d'HILMANY et à la tentative de meurtre qui l'a immédiatement précédée. N'est-ce pas donner la priorité du politique sur l'homme²⁰ ?

23 janvier 2020.

²⁰ L'échange s'est arrêté là. Mon interlocuteur n'a pas donné suite à mes questions.

SOMMAIRE

En guide de préface	5
Un autre regard Interview du père Le Quéré	9
Le silence, le vrai et le fabriqué	21
« Tout peuple qui se construit a besoin de mythes	23
Une manipulation méprisable	26
Les historiens martiniquais refusent les témoins	27
Détresse réelle des agriculteurs / guerre syndicale	28
Le « petit matin » du professeur	29
L'esprit Chalvet : facteur de consensus a gauche	30
Une motion subliminale mesurée de la région	33
Camille Mauduech ouvre le chemin de l'histoire	35
Un documentaire et non un film historique	36
Les silences et le poids des luttes d'influence	37
Une nébuleuse idéologique fait front au PCF	39
La guerre des syndicats (I)	40
La guerre des syndicats (II)	43
L'histoire de Chalvet écrite par les militants de Chalvet - Cher camarade	46

2024 : 50^{ème} anniversaire du 14 février 1974

2024

50 pages
pour les 50 ans de
Février 1974 à Chalvet

Yves-Léopold MONTHIEUX
Contrechroniques